

5^{ème} chronique : la poste à Capian

Dans cette chronique, je parlerai d'un service qui fait partie de notre vie quotidienne, si présent que l'on n'y fait plus cas et que les progrès techniques en matière de transmission des informations vont peut être faire disparaître ou réduire considérablement le volume de courrier transporté. Nous écrivons moins, préférant à ce dernier moyen le téléphone, le fax ou internet. Pourtant, ce service est très ancien. Il semble, d'après Xénophon, que la première organisation postale digne de ce nom ait été mise en place par Cyrus. Les Romains améliorèrent le système. Des relais furent établis le long des voies romaines et ainsi naquit le *Cursus publicus* réservé au transport des messages. Charlemagne fit beaucoup pour le développement des postes officielles. Sous Louis XII, semble t-il, l'organisation des postes royales fut dans certaines circonstances mise à la disposition du public. Sous François 1^{er} un texte officiel fait état du tarif que les maîtres de poste pouvaient percevoir pour les « courses » des particuliers. Ce prix était fixé par « poste » et par cheval à 15 sols tournois. La correspondance privée, qui jusque là n'était qu'admise par la poste royale, y fut soumise par un arrêt de 1681. L'affermage crée par Louvois prit fin en 1798. L'exploitation en régie est due à un arrêté du 27 prairial an IX.

Oui, mais à Capian ?

Pour parler de la poste à Capian, je reprendrai l'étude de Monsieur Teulié, ancien directeur adjoint des postes de la Gironde, étude que m'avait confiée Monsieur Valette, directeur des archives départementales de la Gironde.

La distribution des lettres à domicile n'a débuté que vers 1830. Avant cette époque, le courrier d'arrivée restait en instance au bureau de poste désigné dans le dictionnaire des postes. Les paroisses, avant le Révolution, et les communes après, avaient chacune une organisation personnelle pour prendre livraison de ce courrier.

Pour la localité de Capian, le dictionnaire des postes en notre possession donne les renseignements suivants :

- 1754, Bourg de Guyenne : bureau de poste de Cadillac.
- 1765, Bourg de Guyenne : bureau de poste de Cadillac.
- 1802, Gironde : bureau de poste de Podensac.
- 1840, Canton de Cadillac, Capian 705 h : bureau de poste de Cadillac.
- 1859, Canton de Cadillac, Capian 628 h : bureau de poste de Cadillac.
- 1892, Canton de Cadillac, Capian 570 h : poste et télégraphe de Langoiran.
- 1905, Canton de Cadillac, Capian 643 h : poste et télégraphe de Langoiran.
- 1913, Canton de Cadillac, Capian 703 h : poste, télégraphe et téléphone de Langoiran.

Le bureau de Podensac ayant été créé en décembre 1799 ; jusqu'à cette date, le courrier pour Capian arrivait à Cadillac. Ensuite, ce fut Podensac qui reçut ce courrier. La date de son retour à Cadillac n'a pu être précisée. En mars 1865, un bureau de distribution est créé à Langoiran. Ce bureau dessert notamment Capian.

En 1809, Gary, préfet de la Gironde, baron d'Empire, prend des mesures en vue d'améliorer la qualité des relations entre les sous-préfectures et les communes de leur

arrondissement. Il ne s'agit que du courrier officiel pour lequel des dispositions dites de « piétonnage » vont être prises⁷⁰.

En 1810, le piéton de Cadillac qui desservait Capian s'appelait Cabertan. C'était un soldat de la réserve. Il passait dans 17 communes. En 1811, le piéton s'appelait Cazaux. Il gagnait 450 francs par an. En 1814, la commune de Capian a payé pour le piétonnage 56,80 francs. En 1816, elle a payé 55,58 francs. En 1828, le piéton se nommait Gazard.

Dès 1830, l'ensemble du courrier (officiel et privé) est distribué à domicile par les facteurs de la poste. Au début, cette distribution ne s'effectue pas journalièrement.

Le 3 décembre 1832, le maire de Capian, Maurice Brunet, écrit au préfet :
« J'ai l'honneur de vous envoyer la délibération du Conseil municipal de cette commune réclamant l'arrivée du piéton chaque jour pour l'année 1833. Recevez, Monsieur le Préfet... »

La création du bureau de poste de Langoiran s'est effectuée en mars 1865. C'est à partir de ce moment là que Capian a été desservie postalement par Langoiran. Mais, dès 1866, le maire de Capian se plaint des retards apportés dans la distribution du courrier.

*« Monsieur le directeur des postes
J'ai l'honneur de vous transmettre une délibération par laquelle le Conseil municipal de Capian se plaint des retards apportés dans la distribution des lettres... »*

Dans sa réponse le directeur des postes explique :
« ...Ces retards signalés proviennent de l'insuffisance du personnels des sous agents attachés au bureau de Langoiran... »

En 1878, le maire de la commune demande la création d'une 2^{ème} levée de la boîte aux lettres. Le même problème est évoqué en 1893, le maire écrit le 30 octobre 1893 :

« ...Pour justifier cette réclamation, il suffira de vous dire qu'avec le service tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, il arrive parfois qu'une lettre met trois jours pour aller de Capian à Bordeaux. Cela paraît extraordinaire, mais c'est l'exacte vérité. Le facteur faisant sa levée unique passe au bourg de Capian à 11H ou 11H30, du matin. Toute lettre mise dans la boîte ce même jour après cette heure là attend forcément jusqu'au lendemain et si, ce qui arrive souvent, le lendemain par suite d'une tournée trop chargée, le facteur manque le courrier du soir, ce ne sera que le troisième jour que votre lettre arrivera à Bordeaux... »

Et en 1897, avec à chaque fois une réponse négative du directeur des postes (pour le motif insuffisance de crédits) ; toutefois,

« ...l'examen de cette affaire sera repris dès que les circonstances le permettront... »

Le 30 août 1900, le conseil municipal appelle l'attention du préfet sur la longueur qui lui paraît excessive de la tournée du facteur qui dessert Capian, 34 à 36 kilomètres (à pied ne l'oublions pas). Le directeur des postes va essayer d'obtenir le dédoublement de cette tournée.

C'est en 1904-1905 que le téléphone et le télégraphe arrivent à Capian. La délibération du conseil en date du 30 octobre 1904 autorise Monsieur le maire à signer la convention :

⁷⁰ AD 33, 6 P 83 Liasse

« ...permettant d'utiliser le circuit téléphonique à la transmission ou réception des télégrammes... »

Le directeur des postes écrit le 19 mai 1905 :

« J'ai l'honneur de vous informer que le bureau téléphonique de Capian sera ouvert au service télégraphique à partir du 25 mai courant... »

En 1908 sont installées deux boîtes aux lettres supplémentaires. Dans sa délibération du 16 février 1908 :

« ...Le Conseil admet un vœu de Messieurs Durandeu et De Callieres, tendant à l'établissement d'une boîte aux lettres à la jonction des routes de Paillet et de Langoiran, au lieu dit « le cache-voleur ».

A l'unanimité il vote la somme de cinquante francs nécessaire pour cette installation... »

Le pilier de pierre édifié au « cache-voleur » pour supporter la boîte aux lettres sera détruit dans les années 1990. Un vestige du passé !

Le 14 juin 1908, la même demande est formulée pour les habitants des villages de Lagrange, Moueys, Morin, Bretagne et Coutaut : *« ...réclamant l'établissement d'une boîte aux lettres dans ce dernier village... »*

annexe : la poste organisation sous l'Empire

Préfecture de la Gironde SERVICE DE CORRESPONDANCE

Le PREFET DU DEPARTEMENT DE LA Gironde, BARON DE L'EMPIRE ;

Considérant que le défaut d'organisation d'un service de correspondance pour la sous-préfecture de Bordeaux, occasionne, dans les rapports, entre le Préfet et les Maires, des lenteurs et des incertitudes qui nuisent à la marche de l'administration ;

Qu'on n'obtient jamais l'envoi simultanée des renseignements simultanément demandés ;

Que le prétexte des retards est pris de la difficulté des communications ;

Qu'il est indispensable de mettre un terme à cet état de choses, en formant un service régulier, pour le transport des dépêches de la Préfecture aux Maires, et respectivement des Maires à la Préfecture ;

Que ce service reconnu d'une nécessité indispensable en peut être établi qu'en faisant contribuer toutes les communes indistinctement aux frais qu'il occasionnera :

ARRETE :

Article premier

Il sera établi, pour toutes les communes composant l'arrondissement de la sous-préfecture de Bordeaux, une communication par exprès.

II

A cet effet, le territoire de ladite sous-préfecture sera, conformément au tableau annexé au présent, divisé en douze arrondissement de correspondance, qui seront distingués entre eux par le nom de leurs chefs-lieux.

III

Il sera nommé, pour chacun de ces arrondissements, un préposé chargé de se rendre avant deux heures après-midi, les 5, 10, 15, 20, 25, et 30 de chaque mois, à l'hôtel de la Préfecture, pour y recevoir les dépêches du Préfet, et les transporter immédiatement au domicile respectif des Maires, et en rapporter un récépissé. Les mêmes Préposés rapporteront les réponses.

Pour l'exécution de cette mesure, toutes les dépêches devront être remises par les bureaux de la Préfecture au bureau de correspondance. Le chef de ce bureau fera porter, sur des feuilles disposés exprès, les dépêches qui seront remises à chaque piéton, et retirera en même temps les feuilles du dernier départ revêtues de la signature des Maires.

IV

Quand les jours ci-dessus fixés se trouveront être ceux de Dimanche ou Fête reconnue par le Gouvernement, les préposés seront tenus de se rendre la veille aux mêmes heures pour prendre les dépêches.

V

La nomination des Préposés sera faite par le Préfet, sur les présentations, que Messieurs les Maires sont invités à lui adresser immédiatement. Les Maires présenteront, autant qu'il sera possible, des militaires porteurs de congés, sachant lire et écrire, de bonne vie et moeurs, et propres, sous le rapport de la santé, à bien faire le service dont ils seront chargés.

VI

Le traitement de ces préposés est fixé à *quatre cent cinquante francs* par année, payables par douzième chaque mois.

VII

Pour l'exécution du précédent article, chaque commune, à l'exception de celle de Bordeaux, contribuera à la formation de la masse des frais de correspondance, au prorata de ses revenus communaux ordinaires, dans la proportion fixée par le tableau mentionné en l'article II.

VIII

Le montant de cette contribution, pour chaque commune, sera tenu par les receveurs des contributions directes respectifs, et par eux versé à la caisse du receveur général, pour y être à la disposition du Préfet, et distribué sur ses mandats spéciaux.

Il sera néanmoins fourni, des déclarations des versements dont il vient d'être parlé, aux Maires, afin qu'ils puissent en justifier dans leurs comptes annuels.

IX

Les mandats de paiement des Préposés seront délivrés chaque mois par le Préfet, mais seulement à la vue des certificats des Maires de leur arrondissement, justificatifs qu'ils ont bien fait leur service.

X

Les Maires sont invités à concourir, en ce qui les concerne à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, à l'hôtel de la préfecture, le 24 novembre 1809.

Le Préfet de la Gironde ,
GARY

A BORDEAUX, CHEZ PINARD, IMPRIMEUR DE LA PREFECTURE,
RUE DES LAURIERS, N°.6

6^{ème} chronique : manoirs et châteaux

Sa place dans l'Entre-Deux-Mers, d'une part, la proximité de Bordeaux d'autre part, expliquent le nombre imposant de châteaux et manoirs à Capian. L'Entre-Deux-Mers a été de tout temps une zone riche. Ce fut pendant longtemps, à la fois le grenier à blé de Bordeaux et le fournisseur viticole le plus important de la ville. Malheureusement, cette richesse fit de cette région un objet de convoitise. Elle fut maintes et maintes fois pillée, dévastée, ruinée, incendiée, désertée, que ce soit par les envahisseurs, les pillards, les Anglais ou les Français, les catholiques ou les protestants, la Fronde, la peste. Bref, notre région a beaucoup changée au cours des siècles. Et Capian n'échappe pas à la règle. Malgré tout, la commune conserve encore un certain nombre d'édifices construits pour la plupart pour des membres du Parlement de Bordeaux qui possédaient ici leur « *campagne* ». De plus, le territoire de la commune est important. N'oublions pas que ce dernier a été pendant des années la possession des seigneurs de Rions qui avaient fait bâtir des relais de chasse : le château de La Chèze en fait partie. Cadillac n'est pas loin et certainement le duc d'Epéron avait lui aussi des biens chez nous. Je viens de parler de La Chèze. Commençons la ballade par ce domaine.

La Chèze

La Chèze est une ancienne maison noble située à un kilomètre environ au nord-ouest du bourg, construite au XVI^{ème}. René de Manthé nous donne en 1892 une description des bâtiments : « ...Elle (la maison) se compose aujourd'hui de plusieurs corps de bâtiments groupés en forme de S, qui se rattachent à trois époques distinctes : XVI^{ème}, XVII^{ème}, XVIII^{ème} siècles...une tour circulaire porte à hauteur d'homme un « marmouset », ainsi qu'un reste d'échauguettes...



Tout à côté se trouve une assez belle entrée du XVII^{ème}, auprès de laquelle gît un gros bloc de pierre, taillé en cartouche genre Louis XV, sur lequel est sculpté un écu armorié en bannière, surmonté d'un casque taré de deux tiers, de l'extrémité duquel partent de grands panaches et des lambrequins contournés. Quoique l'écu soit passablement fruste j'ai pu lire : Burelé d'argent et de ..., de neuf pièces. Le dernier émail est indéchiffrable.

L'auteur rajoute : *Le contre sceau de Bernard de Rions, qui vivait au commencement du XIIIème siècle et qui eut avec Capian des rapports trop directs porte aussi un écu burelé de neuf pièces.*

A la fin du XVIème siècle, ce fief appartenait à noble Joseph de la Chèze. Il eut un fils, Jehan, greffier au bureau des finances d'Aquitaine. Ce dernier mourut en 1649, en laissant deux enfants, Bernard et Jeanne. Bernard périt dans le combat qui opposa les troupes royales et le duc D'Epéron qui défendait la ville de Podensac.

Le 19 novembre 1675, Maître Blaize de Fresquet, en épousant à Capian Elizabeth de La Chèze, fille de Bernard, hérita du domaine. En 1725, se trouvent les sieurs François, Bernard et Toussaint Fresquet. Bernard de Fresquet fonda la branche dite de Ribouteau et François celle de Moueys.

Le Grand Moueys



Et le domaine de Piras

En 1710, une branche de la famille Fresquet s'installe dans la demeure de Piras qui sera rattachée au Grand Moueys en 1880.

Contrairement à la légende et parce que nous connaissons la liste de leurs biens, le Grand Moueys n'a pas appartenu aux Templiers. Le château est de construction récente. Toutefois, la partie ancienne se trouve dans les bâtiments agricoles avec le vestige d'une tour accolée à la face nord. Cette dernière pourrait être le dernier vestige d'un château fort du haut moyen âge. Désolé pour la petite histoire qui prétend qu'un souterrain relirait le château à l'église de La Sauve. Désolé encore pour le trésor des Templiers, le veau d'or.

Le comte de Lanqsdorff rechercha, jusqu'à se ruiner, le soi-disant trésor laissé par les Templiers, à savoir une outre en peau de veau contenant des pièces d'or. Aujourd'hui encore le mystère est entier. Nous pouvons encore rêver.

Après les Fresquet, la propriété appartient en 1862 à Monsieur Henry René Du Vivier qui laisse à sa mort le domaine à sa veuve, née de Marbotin. Cette dernière la vend à Pierre Olivet dit Justin. Il semblerait que le château actuel ait été construit à ce moment là, puisqu'il y a la date de 1874 sur le fronton. En 1882, la propriété est acquise par la famille Favars Eugène d'origine américano-latine. Le mariage de sa fille avec Jean Charles de Langsdorff transmet le château à son gendre en 1921. Ce couple aura deux enfants, Christian et Monique qui, complètement ruinés (sans avoir trouvé le trésor), vendront la propriété au tribunal en 1937. Monsieur Aurélien Grenouilleau et Monsieur Bleynie le rachèteront et le vendront en 1962 à Messieurs Lacour et Icard. En 1989, la S.C.A. du Château Grand Moueys passe entre les mains de la famille Bomers et deviendra la S.C.I.« *les trois collines* ».

Le château à été rénové. Mais la maison de Piras est en ruine.

Galleteau



Cette maison noble se situe à un kilomètre à l'est du domaine de la Chèze. Elle a appartenu pendant tout le XVIIème siècle à la famille Galatheau ou de Galleteau qui a donné plusieurs avocats au Parlement. Maître Helies Galatheau en était seigneur en 1614. Son fils, Messire Jacques de Galatheau, écuyer, sieur du Biac, résidant ordinairement à Bordeaux (en 1725 les Galatheau habitaient rue des Aires et place Saint-André), eut une fille qui naquit à Galleteau le 14 avril 1690. Sa marraine fut Suzanne de Galatheau, dame d'Artolée.

En 1777, ce fief avait changé de maître. René de Manthé nous rapporte ce fait divers :

« *A Monsieur le juge de Capien*

Supplie humblement, Jean Antoine Blanc, conseiller du Roi, son lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forests de Guienne, et propriétaire de la maison noble de Galleteau ... disant que malgré qu'il n'est rien négligé pour se faire aimer des paroissiens de Capien, il a dans cette paroisse des ennemis qui cherchent à lui faire toute sorte de maux...Le suppliant est à Bordeaux où le retiennent les devoirs de sa charge et il apprend que des quidam, que la douceur aigrit et que la bonté enhardit à faire le mal, sont venus pendant la nuit du huit au neuf décembre courant (1777) chez le suppliant, dans une allée de peupliers

attendant la maison noble de Galateau, et en ont coupé presque tous les arbres qui étoient de la plus belle venue et faisoient l'un des plus beaux ornements de ladite maison...il se trouve obligé de recourir à la justice... »

Cette demeure a disparu pour laisser la place à celle qui existe aujourd'hui.

Pour la petite histoire, cette propriété a vu entre autres des essais de plantations de cacahuètes. A la mort de Monsieur de Walz, sa veuve donna le château à l'Institut Pasteur qui le vendit à Monsieur Charlet, l'actuel propriétaire.

Ramondon



Jusqu'en 1453, ce fief relevait du roi d'Angleterre. En 1363, le prince de Galles reçut l'hommage d'*Isambert de Molon, Chivalier*, et celui d'un voisin de ce dernier, Bernard de Bedat, également chevalier. Appelé aussi château de Monlun, le château de Ramondon est bâti sur les ruines d'un vieux logis entouré de douves et flanqué de tours. En 1849, dans les travaux de restauration, on trouva, sur un dessus de porte, un petit écu en cuivre, perdu depuis, et que René de Manthé signale comme étant aux armes du comte de Guislain, propriétaire. En janvier 1387-1388, Pey de Mathan, fils de Jean de Mathan, de la paroisse de Villenave-de-Rions, vendit à Peyronne du Puch, femme de Ramon de Monlun, ainsi qu'à Blanche d'Arbenat, femme de Pey de Monlun de la paroisse de Capian, quelques pièces de terre, de prés et de vignes, au lieu dit de la Barade.

Au début du XVIème siècle, un de leurs descendants s'appelait Arnault de Monlung.

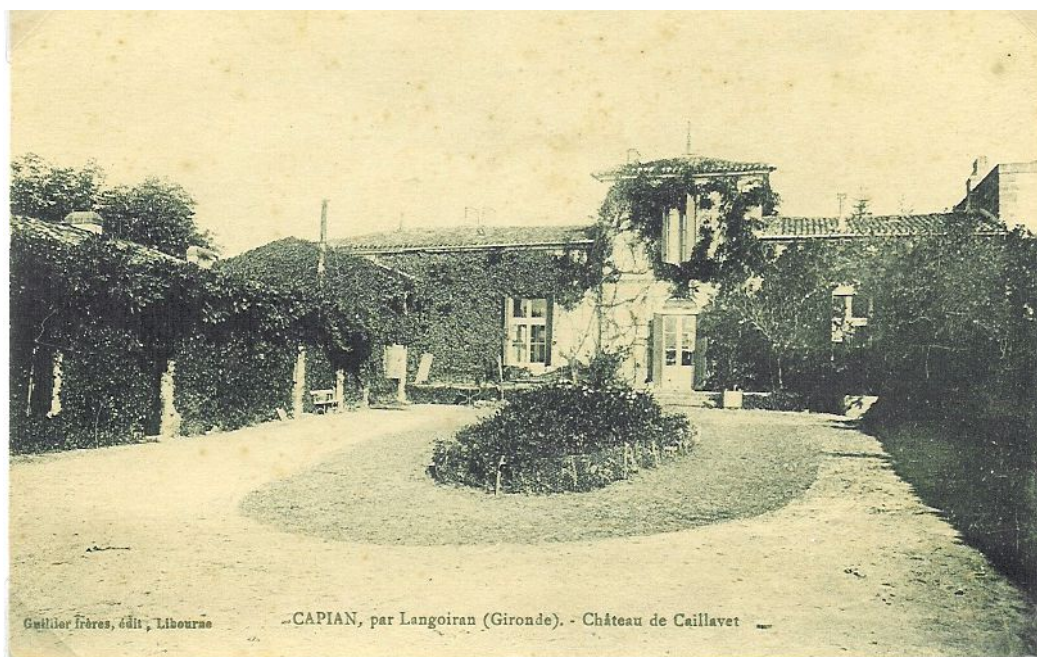
Pierre Clément de Monlun, capitaine de marine et marié à Marie Boisseau, eut un fils, Jean de Monlun, qui fut baptisé le 12 mai 1611 dans l'église paroissiale :

« Le douzième du mois de may 1611, a esté baptizé en l'église de Cappian, Jean de Monlun, fils de Clément de Monlun, cappitaine de maryne et de Marye Boisseau, ses père et mère. Son parein a esté Jehan de la Chèze, fils de M. de la Chèze, greffier es finances de

Guienne et merine, demoiselle Jehanne de Moncuq, fille de noble Charles de Moncuq, escuyer, sieur des maisons nobles de la Mothe, Bedat, Cappian et autres places ».

Pierre de Monlun mourut peu de temps avant 1636⁷¹. Son fils exerça la profession de praticien près la cour ordinaire de Capien. Au XVIII^{ème} siècle, ce fut la résidence de Monsieur Rateau, juge de la baronnie de Capien, qui avait son parquet dans une maison du bourg où il a exercé jusqu'à la Révolution. Le château rendu inhabitable en 1793 par le dénommé Caillavet, le comte de Filhol racheta les ruines en 1849 et fit construire le château actuel. Le comte de Filhol fut maire de Capien. En 1940, les descendants du comte revendirent la propriété à la famille de l'actuel propriétaire, Monsieur Georges Van Pé.

Caillavet



Le château de Caillavet s'appelait autrefois « *Petit Maurin* ». Cette maison noble située non loin de Suau, à un kilomètre environ du bourg, est construite sur un mamelon boisé formé par la section de deux ruisseaux.

Réné de Manthé signale que parmi les nobles de Guyenne rassemblés à Morlaas par Phébus, comte de Foix, se trouvait le seigneur de Maurin, *lo senher de Maurin*⁷².

Monsieur Maître Paul de Caillavet, avocat à la Cour, en était seigneur en 1742 et avait un frère, François Caillavet, docteur en théologie et curé de Capien. Le fils de Maître Paul de Caillavet épousa Dame de Rozier de Terrefort. La sœur de ce dernier, Jeanne Joséphine Caillavet était née à Maurin le 25 août 1789. Son parrain fut Maître Mathieu Gueynet, procureur du roi en la prévôté d'Entre-Deux-Mers. ; sa marraine, Jeanne Caillavet.

En 1809, Monsieur Lucien Arman, constructeur de navires, épousa Laure Caillavet. Ce Monsieur devint député de la 5^{ème} circonscription de la Gironde en 1857 et réélu en 1863. Laure Caillavet décéda en 1860. Pour la petite histoire, je signalerai que Laure Caillavet fut enterrée au cimetière de la Chartreuse dans une extraordinaire chapelle funéraire, sorte de

⁷¹ AD 33, H. 853 f° 376.

⁷² Archives historiques de la Gironde t. XII p. 156.

petite Sainte-Sophie byzantine, caveau aujourd'hui stupidement détruit. Le fils de Lucien Arman, prénommé Albert, ajouta à son nom celui de sa mère. Napoléon III lui accorda l'autorisation de porter le nom « *Arman Caillavet* », mais lui refusa la particule « de ». Ce dont Arman se moqua fort, si bien que le château de Petit Maurin devint le château de Monsieur Arman de Caillavet. Sa femme Léontine tenait un salon littéraire à Paris. C'est là qu'elle rencontra Anatole France. Mais cela est une autre histoire.

Albert Arman de Caillavet et Léontine eurent un fils, Gaston, homme de lettres, auteur de nombreuses pièces de théâtre en collaboration avec Paul de Flers. Gaston eut une fille, Simone, qui épousa l'académicien André Maurois.

En 1973, le château est mis en vente : « ...une firme japonaise s'engage à acheter le domaine pour la somme de 1 milliard 100 millions d'anciens francs et donne son accord pour signer l'acte dans le courant de l'été prochain... »⁷³

L'affaire ne se fera pas.

En 1981, Monsieur Laguens, vend la propriété à la M.A.A.F.

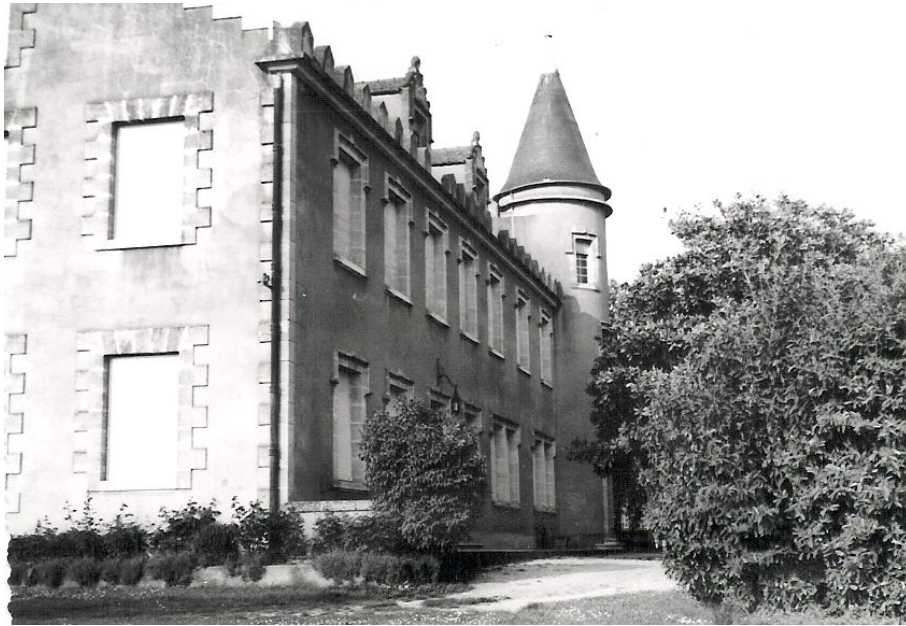
Le Peyrat



Ce manoir situé à l'est, près du ruisseau de Lavergne, a conservé une tour et quelques restes de substruction qui peuvent remonter à l'époque des guerres de religion. La tradition rapporte que le roi Henri de Navarre y a couché. Ce château est qualifié de maison noble dans les titres du règne de ce même Henri. Il fut probablement détruit à cette époque et reconstruit en 1641, ainsi qu'il résulte d'une date lapidaire incrustée sur le fronton d'un portail. Il appartenait au XVIIIème siècle à Monsieur Vaussanges, capitaine de navire, qui le vendit le 12 avril 1776 à Messire Eymery Masson, conseiller au Parlement. Monsieur Masson se qualifiait « *Seigneur de la maison noble du Peyrat en Capien* », mais il n'avait aucun droit de justice sur la paroisse.

⁷³ journal Sud Ouest du 31 mars 1973.

Le château, vendu par la famille Lambert, appartient aujourd'hui à la famille Despaigne. L'appellation viticole porte le nom de Mont-Pérat.



8. - CAPIAN (Gironde). — Château du Peyrat

Plaisance

Peu de détails sur cette très belle chartreuse du XVIIIème siècle. Elle a appartenu au célèbre restaurateur bordelais Dubern.

Monsieur et Madame Patrick Bayle sont les propriétaires actuels.

Coutau

Le château actuel a été construit en 1850 par l'architecte Dalidou. Les photographies aériennes montrent tout autour de la maison des traces gallo-romaines. En bordure du plateau se trouve le site des « *Murailles* ».

Une campagne de fouilles menée par Marie-Ange Landais de 1981 à 1985 a permis de découvrir une villa dont les éléments les plus anciens remontent aux années 20-30 après J.C. La photo aérienne atteste la présence d'un autre édifice qui semble se prolonger sous le château Couteau. Ce site a été réoccupé au moyen âge par des potiers. Des tessons et des monnaies du XVIIème siècle ont aussi été recueillis sur place. Dans les écrits de Redeuilh, « *Vestiges Gallo-romains et Mérovingiens du canton de Cadillac-sur-Garonne* », la tradition parle de l'existence d'une « ville » entre Piras et German.

Le château appartient à la famille Nebolsine. Monsieur, Serguei, petit-fils d'un amiral du tsar ; Madame, Tatiana, arrière-petite-fille de « La Lebedieff » grande ballerine à laquelle un musée a été dédié à Moscou. Un de ses grands-pères était général du tsar et l'autre, Piotr Shilowski, est l'inventeur du gyroscope. (Sud Ouest du 30 août 1983)



Baracan

Peu de choses sur cette demeure du milieu du XIXème siècle construite pour celui qui deviendra maire : Camille Dubory. La propriété a été morcelée. Les vignes et les terres ont été achetées par la S.E.A. Gonfrier. Le château appartient à Monsieur Planchard.

Grand Branet

Cette belle demeure, qui a fait l'objet de restaurations récentes, date du milieu du XVIIIème siècle . C'est l'œuvre de l'architecte Hostein, le même qui fera les plans de la reconstruction de l'église. Néanmoins, il y avait sur cet emplacement un château bien plus ancien signalé sur la carte de Belleyme.

Ce château est devenu par la volonté de ses propriétaires, Monsieur et Madame Mainvielle, une halte raffinée : à l'étage, des chambres d'hôtes accueillent les touristes dans un cadre élégant. Au rez de chaussée, à coté du grand salon , une salle à manger s'ouvre aux gourmands .



Tillac

De cette maison noble, il ne reste qu'une date sur le linteau d'une porte : 1607. Monsieur de Fresquet était seigneur de Tillac. Les guerres de religion détruiront cette demeure. Les bâtiments actuels n'ont gardé aucune trace du passé.

Il y a encore de belles demeures sur la commune dont les événements ont été oubliés par l'Histoire, ou qui restent à découvrir :

- La Haure.
- Potiron, qui fut habité par le peintre Roger Desplanques (1895-1961).

Le critique André Pascal Levis écrivait dans la revue « Les artistes d'aujourd'hui » *...Deux oeuvres signées Roger Desplanques ont attiré mon attention au Salon des indépendants : « Maya » et les « Les deux amies »...*

Il fut entre autre l'ami d'Utrillo.

- Lagrange.
- Laville, une des plus vieilles propriétés viticoles de la commune.
- Macquet.
- German.

7^{ème} chronique : les moulins

Si la commune de Capian est de nos jours essentiellement viticole, ce ne fut pas toujours le cas. Autrefois, c'était la polyculture. Pour la petite histoire, il y eut chez nous des plantations de tabac, de chanvre, et même des essais de plantation de cacahuètes. La vigne dominait dans les paroisses proches des rivières ; ailleurs c'était les céréales, blé, froment, orge, seigle qui occupaient jadis la grande majorité des terroirs. N'oublions pas que, du moyen âge au XIX^{ème} siècle, l'Entre-Deux-Mers, et plus particulièrement le plateau central, fut le grenier à blé du Bordelais (Blasimon, signifie : montagne de blé). Capian, de par son emplacement - moitié vallon, moitié collines - posséda des moulins à eau et des moulins à vent.

- Les moulins à eaux :
 - moulin Cordestieu (Courlestié) ou moulin de la Noue ;
 - moulin de la Gueille ou moulin Bonnet ;
 - moulin Parouty (à Galeteau) ;
 - moulin de la Mounerie à Monnerie ;
 - sur le procès verbal de délimitation du territoire de la commune de Capian en 1811, il est fait mention des ruines d'un moulin à eau dénommé « *de La Grage* ».
- Les moulins à vent :
 - au lieu-dit « le moulin à vent », détruit dans les années 1935 ;
 - moulin Mandis ;
 - moulin de La Croye ;
 - moulin de Piras ;
 - moulin Videau, qui grâce à une deuxième vie, connut un destin scientifique.

Les moulins à eau

De nos jours, il ne reste plus aucun moulin à eau digne de ce nom. Seul le moulin Bonnet ou moulin de la Gueille est encore debout, mais profondément remanié ; il ne reste rien de sa fonction première. En cent ans, ils ont disparu. Sauf dans les états de l'administration.

Une lettre datée du 26 octobre 1984 demande à la mairie de Capian de prévenir les propriétaires des moulins de la commune que :

« ...l'évolution des usages de l'eau depuis 1919 ne permet pas d'envisager le renouvellement de l'autorisation dont vous êtes titulaire ne sera pas renouvelée aux conditions antérieures au delà de 1994... »

A cette date, le moulin Cordestieu était une ruine, le moulin Bonnet transformé en maison d'habitation, n'avait plus rien d'un moulin.

Vu les lois des 20 août 1790, 6 octobre 1791, et l'arrêté du Gouvernement du 19 ventôse an VI;

Vu le décret du 25 mars 1832,

Considérant que les projets de règlement concilient les intérêts généraux et ceux des usiniers,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Les sieurs BONNET, LANOUE, RAYMOND, BEYSSAC, ROUJOL, CAZEAU, propriétaires des moulins de la Gueille, de Barbot, de Lagorce, de Labattut et de Lafosse, sur le ruisseau du Tourne;

Et Dame veuve PONCIGNON, Sieurs DUPRAT, COUPUT, COUSSICOT et GUÉNARD, propriétaires des moulins de la Chicaudière, de Duprat, de Lubert, de Guistran et de la Mouline, sur le ruisseau de Guistran, affluent du Tourne;

Sont autorisés à maintenir en activité ces diverses usines destinées à moudre le blé ou à triturer les chiffons et le bois de chauffage, et situées dans les communes de Capian, Haux, Saint-Genès de Lombaudo, le Tourne et Langoiran, cantons de Cadillac et de Créon.

1° RUISSEAU DU TOURNE

MOULIN DE LA GUEILLE

APPARTENANT AU S^r BONNET (COMMUNE DE CAPIAN).

ART. 2. — Le niveau légal de la retenue est fixé à un mètre (1^m 00) en contre-bas du dessus d'une auge en pierre encastrée dans la façade Sud des dépendances d'une maison située sur la rive droite du canal d'amenée, point pris pour premier repère provisoire, ou bien à soixante-cinq (0^m 65) centimètres en contre-bas du dessus d'une pierre encastrée dans la façade Nord du bâtiment du moulin et faisant saillie.

ART. 3. — Le déversoir sera placé sur la rive gauche du bief, à cent quarante mètres (140^m) environ en amont des bâtiments de l'usine; il sera formé d'une seule partie.

Il aura une longueur de quatre mètres cinquante centimètres (4^m 50).

Sa crête en pierre de taille sera dérasée dans le plan de pente de l'eau retenue au niveau légal, l'usine marchant régulièrement et le bief étant convenablement curé.

ART. 4. — Le vannage de décharge sera situé sur la rive gauche du bief, à côté du moulin.

Il aura une largeur libre de un mètre quatre-vingts centimètres (1^m 80), sur une hauteur de deux mètres neuf centimètres (2^m 09) en contre-bas du plan d'eau de la retenue légale.

Les vannes devront pouvoir se lever à trente-cinq centimètres (0^m 35) au moins en contre-haut de la retenue légale.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DU COMMERCE
et
DES TRAVAUX PUBLICS.
TRAVAUX PUBLICS.

BUREAU.
RUISSEAU
DU TOURNE
et son affluent
le Guistran,
Non navigables ni flottables.

COMMUNES
de Capian, Haux, Saint-Genès de
Lombaudo, le Tourne et Langoiran.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

ARRÊTÉ

RELATIF AU RÈGLEMENT DES MOULINS

DE LA GUEILLE, BARBOT, LAGORCE, LABATTUT, LAFOSSE, LA CHICAUDIÈRE, DUPRAT
LUBERT, GUISTRAN ET LA MOULINE,

SITUÉS

SUR LE RUISSEAU DU TOURNE

Et son affluent LE GUISTRAN,

DANS LES COMMUNES DE

CAPIAN, HAUX, SAINT-GENÈS DE LOMBAUD, LE TOURNE
ET LANGOIRAN.

DU 3 SEPTEMBRE 1864.

Officier
NOUS PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE, COMMANDEUR DE L'ORDRE IMPÉRIAL DE LA
LÉGION D'HONNEUR, etc., etc.,

Sur le rapport de l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées,

Vu les projets présentés par MM. les Ingénieurs du Service hydraulique, pour la réglementation des moulins de la Gueille, Barbot, Lagorce, Labattut, Lafosse, la Chicaudière, Duprat, Lubert, Guistran et la Mouline, situés sur le ruisseau du Tourne et son affluent le Guistran, dans les communes de Capian, Haux, Saint-Genès de Lombaud, le Tourne et Langoiran.

Vu les pièces de l'instruction régulière à laquelle l'affaire a été soumise conformément aux circulaires des 19 thermidor an VI, 16 novembre 1824 et 23 octobre 1851, et notamment :

Les procès-verbaux des enquêtes auxquelles il a été procédé dans les communes de Haux, Capian, Saint-Genès de Lombaud, le Tourne et Langoiran ;

Le procès-verbal de visite des lieux et les rapports dressés par les Ingénieurs des ponts et chaussées, les 16-22 octobre 1863, et 19 février, 16 mars 1864 ;

Le plan des lieux et les profils y annexés ;

Les moulins à vent

Les moulins à vent sont encore debout, mais dans quel état !

- Le lieu-dit « *le moulin à vent* » a perdu le motif de son appellation : le moulin a été démoli.
- Le moulin de la Croye sert de relais de chasse.
- Le moulin de Piras a perdu une partie de son toit, entraînant ici une déchéance prochaine.
- Les pierres du moulin Videau ont servi à la construction du télégraphe.
- C'est le moulin Mandis qui est le mieux loti pour l'instant, mais en perdant ses ailes, il a perdu sa fonction première.



Moulin de La Croye

La tour du télégraphe⁷⁴

Pour parler de la tour du télégraphe, il est nécessaire, sans rentrer dans trop de détails, de rappeler l'importance de cette invention. Claude Chappe (1763-1805) fait les premiers essais de son invention dans son pays natal, La Sarthe. Puis, il monte à Paris en 1791 et eut la chance de construire les installations nécessaires à une démonstration. Elle eut lieu le 12 juillet 1793 entre la colline de Ménilmontant et Saint-Martin-du-Tertre, distants de 35 kilomètres. Les essais furent concluants. Lakanal obtint de la Convention la construction d'une ligne de Paris à Lille. Le succès fut rapide grâce à une coïncidence fortuite. Le premier message envoyé sur cette ligne annonçait à la Convention la prise de Condé par l'armée révolutionnaire. D'autres lignes furent construites. Le réseau fut étendu en France entre 1830 et 1848.

Le mécanisme conçu par Chappe était constitué par une potence dont la branche horizontale, le régulateur, pouvait pivoter autour de son axe et qui portait à chacune de ses extrémités un bras articulé, les indicateurs. Lestés à leur base, les indicateurs étaient maintenus verticaux au repos. Un dispositif très simple de manivelles et de cordes avec poulies de renvoi permettait à un exécutant de faire prendre au régulateur et aux indicateurs différentes positions autour de leur axe de rotation. L'accessoire indispensable était la lunette à objectif achromatique. Celle-ci permettant de placer les stations à des distances beaucoup plus éloignées faisant ainsi gagner du temps pour la transmission des dépêches. Les stations étaient constituées par des tours construites en maçonnerie dans des endroits dégagés, de façon que, de l'une d'elles, on aperçoive la station la plus proche de part et d'autre. Au dessus de la tour était scellé l'appareil à bras mobiles commandés de l'intérieur. Les bras pouvaient prendre 196 positions différentes dont 92 seulement furent utilisées par Chappe pour constituer son code.

Inconvénients : la nuit, le brouillard et le mauvais temps.

Le réseau qui nous intéresse est la ligne de Bordeaux à Narbonne (son point de départ était situé au haut de la tour Saint-Michel - La flèche ayant été détruite par un orage). En Gironde, les stations se situaient à Bouliac, Sadirac, Capian, Mourens, Casseuil, La Croisille et Saint Martin. Seule de cette ligne ne subsiste que la tour de Capian, d'où son importance historique. Il faut signaler qu'il existe une autre tour à Gradignan, sur la ligne Paris-Bordeaux-Bébobie. Ceux sont les deux seules en Gironde.

Notre tour fut bâtie en 1834 avec les pierres de l'ancien moulin à vent, dit « Videau », dont j'ai déjà parlé. L'état nominatif des habitants de Capian (1836) mentionne le nom du stationnaire qui fut certainement le premier : « Brun Guillaume, stationnaire au télégraphe ». Le recensement de 1841, fait mention de : Gibert Jean. Je livre ici ces quelques extraits de l'acte de son mariage à Capian :

« ...Du 10 février 1843, à cinq heures du soir. Acte de mariage de Jean Gibert, employé au télégraphe âgé de vingt trois ans, né dans cette commune le vingt et un décembre mil huit cent dix neuf, fils de Louis Gibert cultivateur et de Jeanne Escudey ...

⁷⁴ moyen de communication visuel par sémaphore.

...Et de Marie Gassiot sans profession, âgé de vingt ans, née dans cette commune le vingt sept octobre mil huit cent vingt deux, fille mineure de Jean Gassiot, tonnelier et de Marie Boudal...

*...En présence de Jean Faurie, instituteur, âgé de quarante sept ans.
De Jacques Chardevoine, menuisier, âgé de cinquante cinq ans .De Jean Blanc, menuisier, âgé de trente cinq ans.*

Et de Jean Lahaure, charpentier de haute futaie, âge de vingt trois ans. Tous les quatre domiciliés de cette commune et non parents des époux.

Après quoi, moi Jean Caranté, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil, a prononcé qu'au nom de la loi, les époux sont unis en mariage... »

Or, en 1837, le télégraphe électrique a pu être mis au point grâce à la découverte de Jean-Marie Ampère. Une premier ligne est mise en service entre Paris et Rouen en 1845. Parallèlement, en 1840, l'américain Morse réalise « l'appareil télégraphique ». C'était la mort annoncée de notre télégraphe capianais.

Le 19 mai 1854, le directeur des Domaines , écrit au préfet :

Monsieur le Préfet

Le matériel du poste télégraphique aérien de Capian, canton de Cadillac devenu inutile, a été remis au domaine pour être vendu.

Je vous propose, Monsieur le Préfet, de fixer le jour de cette vente au 4 juin prochain et vous prie de me répondre à ce sujet le plus tôt qu'il vous sera possible.

Le télégraphe de Capian avait vécu.

Au moment où se développent les chemins de randonnées, il serait important de protéger et pourquoi pas d'aménager cet édifice en musée « *Chappe* ». Ce serait un plus pour notre commune.



8^{ème} chronique : Anatole France à Capian

Quel est le collégien du canton de Cadillac qui sait à qui appartient le nom de l'établissement qu'il fréquente ?

A l'heure du « rap », du « verlan », du « langage branché », que de poussières ont enterré définitivement (?) l'œuvre de ce grand écrivain qui fut académicien en 1886, et prix Nobel de littérature en 1921.

Je veux me cantonner dans la rencontre de cet homme et de notre commune. Toutefois, il me faut rappeler ici qui était Anatole France.

Fils d'un libraire du quai Malaquais, François Anatole Thibaut, dit France, naquit en 1844. Dans la chambre d'Anatole France, à la villa Saïd, il y avait au-dessus du lit, dans un petit cadre, un morceau de drapeau blanc à fleurs de lys que la duchesse de Berry déchira quelques secondes avant d'être arrêtée par ordre de Louis-Philippe, en 1832, et dont, en signe de reconnaissance, elle distribua les fragments à ses gardes du corps. Or, parmi eux, se trouvait François Noël Thibaud, le père d'Anatole France.

« ... Le nom de France que je porte dans la vie comme dans les lettres n'est pas à proprement un pseudonyme. C'est un sobriquet plus ancien que moi. Issu d'une très nombreuse famille de vigneron angevins qui, près de Saumur, peuple environ deux ou trois villages, mon père avait nom François-Noël Thibaut. Mais au pays natal on le désignait par le diminutif de son premier prénom, France. C'est le nom qu'il garda pendant les quatre vingt cinq ans de sa vie laborieuse, modeste et plein d'honneur. L'usage, plus puissant que la loi, m'impose à mon tour ce nom de France que je porte comme mon père l'a porté⁷⁵. »

Il épouse en 1877, une ravissante blonde, richement dotée, Valérie Guérin de Sauville, petite nièce du célèbre miniaturiste de Marie-Antoinette. De cette union naîtra une fille, Suzanne. Face à une Guérin de Sauville, qu'était Anatole France ? Elle répète à qui veut l'entendre que son mari est dépourvu de tout talent, qu'il est incapable de gagner sa vie. Déçu dans son affection conjugale, France affecte à l'égard des femmes un mépris certain. Il avait été déçu par elles ; il en attendait peut être trop. Sa mère l'avait aimé avec excès. Elle guettait son retour jusqu'au petit matin quand il avait trente ans et lui faisait grief de ses amours qu'elle considérait comme des trahisons.

En 1878, Madame Léontine Arman de Caillavet acheta un hôtel situé 12 avenue de la Reine Hortense (avenue Hoche) qui devint un salon littéraire et artistique dans la tradition des salons du XVIIIème siècle. Elle réunit ainsi une élite intellectuelle : Alexandre Dumas, Marcel Proust, Jules Lemaître, Pierre Loti, le Commandant Rivière, etc. En 1883, on (Jules Lemaître selon certains ; Victor du Bled selon d'autres) on présenta Anatole France à Madame de Caillavet ; l'impression fut médiocre. Il était gauche, sans usage du monde et sa timidité aggravait un bégaiement naturel. Elle jugea fuyant cet homme « à l'âme vague, diverse, éparse ».

⁷⁵ Lettre d'Anatole France publiée dans l' Illustration du 18 octobre 1924)

Plus tard, Madame Arman fut sensible à l'hommage discret que France lui rendit en désertant pour elle le salon de Madame Aubernon. Elle l'invita, avec sa femme et sa fille, à venir la voir en Gironde en septembre 1887. Là, elle écrit à son fils Gaston :

« ...Les France sont arrivés lundi soir, elle fort rébarbative, lui très occupé de deux articles qu'il a promis pour cette semaine, de sorte que, jusqu'ici, l'agrément est mince.

Comme nous étions sans chevaux et qu'on avait quelque peine à s'en procurer, Bon Papa s'est décidé à faire venir les siens et Alba a fait son entrée solennelle dans la cour tout à l'heure.

Nous pourrons bientôt promener Valérie (France) dans le pays, mais tu manques pour dire de temps en temps son fait à cette triomphatrice...

...J'espère que tu vas bientôt revenir. Valérie a le plus urgent besoin d'être matée... »

Cependant, Madame Arman s'intéressait de plus en plus à l'œuvre de France et bientôt on sentira son influence .

« Vous avez fait de moi un écrivain périodique et régulier. Vous avez triomphé de ma paresse. »

Au cours de l'été 1888, Léontine de Caillavet devient la maîtresse d'Anatole France :

« ...Je veux être tranquille. Si je ne peux l'être avec vous, ce sera sans vous... J'entends que l'amour soit pour moi un agrément ».

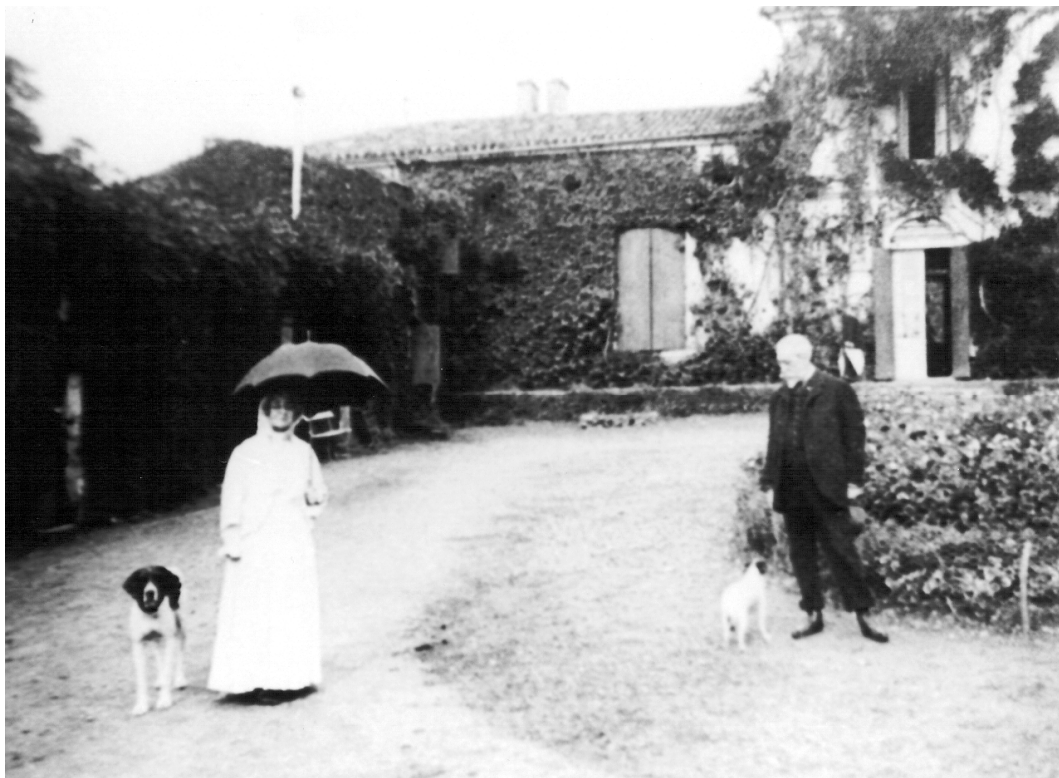
Mais très vite, prise au piège de l'amour, Léontine ne joue plus :

« ...Je t'aime mal, je t'aime sans esprit de sacrifice, sans résignation, je t'aime féroce, pour moi. Pardonne-moi, je t'en supplie, je te le demande à deux genoux, je voudrais avoir encore de longues années de jeunesse à te donner, mais le peu qui me reste est à toi, à toi... » écrit-elle le 2 août 1888.

Il lui répond, le 27 août 1888 :

« ...Je te vois sans cesse, la tête renversée et les paupières baissées, aux lèvres ce sourire profond et si beau qui précède l'oubli du monde ... »

En 1891 France divorça : le tribunal civil de la seine prononcera l'acte définitif le 2 août 1893.



Nous voici enfin arrivés dans « nos murs ».

Il n'y a pas à Capian de lieu-dit appelé « *Caillavet* ». Le château de Caillavet est situé au lieu-dit « *petit Maurin ou Maurin* » par opposition au « *grand Maurin* » situé en bas de « *Bretagne* ». Laure de Caillavet avait apporté en dot à Lucien Arman, le beau père de Léontine, la propriété de Capian, c'est à dire une maison en forme de chartreuse, quelques palombières et un cru modeste. Léontine racheta le 4 novembre 1884 le domaine aux créanciers de son beau-père comprenant le domaine de Guionneau, vingt-quatre hectares et le domaine de Haut-Morin, cinquante-neuf hectares, le tout pour quatre-vingt-un mille cinq cent trente-cinq francs. Parce que sa mère est née Laure Caillavet, Albert Arman ne veut plus qu'être appelé Monsieur de Caillavet. Il introduit même vers 1855, une instance devant le Conseil d'Etat afin que le patronyme d'Arman devienne Arman de Caillavet. Ce recours est rejeté. A défaut de particule, le Conseil d'Etat lui donne, il est vrai, le droit au double nom. Monsieur Arman et ses héritiers figureront désormais sur les papiers d'état-civil en tant qu'Arman-Caillavet, leur seule identité légale. Faisant fi de ce jugement, Monsieur Arman n'en continue pas moins à s'anoblir : aux yeux du monde, il est de Caillavet.

Depuis son mariage en 1867, Madame Arman venait chaque été en Gironde, d'abord au somptueux château de Malleret à Cadaujac, dans l'indivision entre Albert et son père, puis à Capian, quand ils durent se séparer de Cadaujac.

Comme la plupart des petites propriétés de rapport, Monsieur Arman faisait commerce de son vin. Mais Capian coûtait plus qu'il ne rapportait (environ trois mille francs par an en 1888).

« ...*Taches donc, mon petit, (écrit-elle à Gaston) puisque tu es allé là-bas dans ce but, de pousser à ce que l'on tire quelque chose de cette malheureuse propriété et que pour les menus frais je ne sois pas réduite encore à tirer de ma poche l'intérêt de l'argent.* »

En 1888, on y a « fait » douze à quinze barils de rouge, le blanc étant déjà vendu à quatre-vingt-dix francs la barrique. En 1889, Madame Arman écrit à son fils :

« ...*J'ai eu une mention honorable à l'exposition. Et cela sans intrigues, sauf que nous avons fraudé le vin en le mêlant à un premier cru. Il ne faut pas être plus bête que les autres.* »

La même année , elle dit à France : « ...*le rouge rend beaucoup (tu as affaire à la propriétaire).* »

A partir de l'automne de 1891, France vint chaque année passer un ou deux mois à Capian avec Madame Arman de Caillavet, « *dans la maison des vignes* » selon l'expression de Léontine. Il a écrit des pages charmantes dans *la vie littéraire* sur ces séjours à Capian :

« ...*Ce matin un gras soleil boit la rosée des près, dore les pampres sur les coteaux et pénètre de ses flammes subtiles les raisins déjà mûrs. L'air léger vibre à l'horizon. Assis devant ma table de travail que j'ai poussée au bord de ma fenêtre, je vois en me penchant un peu, la grange ou les ouvriers dépiquent le blé. Ils prennent de la peine mais la belle lumière du jour les baigne et les pénètre. Attelés au manège qui met en mouvement la machine à battre, deux chevaux robustes, las et patients, la tête dans un sac, tournent incessamment et font ronfler les roues et siffler les courroies. Un enfant agite son fouet pour les exciter et pour chasser les mouches avides de leur sueur. Des hommes, coiffés de ce béret bleu venu des Pyrénées en Gironde, apportent sur leur dos les lourdes gerbes que les femmes, en grand chapeau de paille, pieds nus sur la toile grise de l'aire, donnent à mâcher par poignées à la batteuse qui bourdonne comme une ruche...*

...Tandis que je noircis le papier avec les images du romantisme, le soleil décline et glisse à l'horizon empourpré.

Voici venir le soir. La machine à battre ne fait plus entendre son ronflement monotone. Les ouvriers fatigués passent sous ma fenêtre en traînant leurs sabots. Je vois couler leurs ombres lentes et paisibles, que le couchant allonge démesurément. Leur marche égale décèle la paix du cœur, qu'assure seul le travail assidu des mains. Ils ont dépiqué trois cents gerbes de blé. Ils ont gagné leur pain. Puis je dire comme eux que j'ai rempli ma journée ?

...Sur cette côte, parmi les vignes dont les ceps se tordent au ras d'une terre brûlante, aucun livre nouveau n'est venu solliciter ma critique paresseuse.

...J'ai relu ici, dans les vignes, un livre qui a été pour moi comme la visite d'un savant ami...

...Comme la matinée était chaude et tranquille, j'ai emporté le livre bienvenu dans un petit bois de chênes et j'ai lu sous un arbre, au chant des oiseaux. Sur l'herbe on ne songe pas à prendre des notes. On lit par plaisir, par amusement et avec candeur. On est très désintéressé, car il n'est tel que l'air animé des bois pour nous rendre indifférents à nous mêmes et pour dissoudre nos âmes dans les choses. Enfin, l'ombre mouvante qui tremble sur le feuillet du livre et le bourdonnement de l'insecte qui passe entre l'œil et la page mêlent à la pensée de l'auteur une impression délicieuse de nature et de vie ...

*...Et le vieux chêne sous lequel je suis assis parle à son tour et me dit :
« Lis, lis, à l'ombre de mon feuillage »*

La Gironde plaisait à France (nous raconte), surtout au moment des vendanges⁷⁶.

Il aimait leur animation et la belle couleur pourpre des vignes. Il s'intéressait à la cueillette, au foulage, passait des heures entières à regarder les vendangeurs et à causer avec eux. Il leur posait un nombre infini de questions et écoutait leurs réponses avec une politesse un peu affectée. Il leur tenait des discours interminables. Il chercha toujours à plaire aux gens du peuple. Il s'y appliquait autant qu'à déplaire dans le monde aux imbéciles.

Il aimait aussi bavarder avec le curé qu'il interrogeait minutieusement :

« ...Il me souvient de ce que m'a conté il y a peu d'années le curé d'une petite paroisse située dans la Gironde entre Cadillac et Langoiran ... »

Cette petite paroisse, c'est Capian. Ce que lui conta sans méfiance le prêtre, ce sont les intrigues de l'évêché et les compétitions de ceux de ses collègues qui briguaient un siège épiscopal. France mit ces récits dans la bouche des abbés *Guitrel* et *Lantaigne*, et le bon curé fut bien fâché de voir ses histoires dans *L'orme du Mail* et *Le Mannequin d'osier*.

L'existence de Capian était simple, la cuisine excellente. Mais les déjeuners sont l'occasion d'une comédie quotidienne. Au premier coup de cloche, Monsieur Arman, fin gourmet et qui consacre une partie de son activité à la confection des menus, pénètre dans la salle à manger et annonce, sentencieux *« l'exactitude est indispensable à la perfection des plats »*. Mais il suffit qu'Anatole France entende sonner la cloche pour qu'invariablement il s'écrie : *« Je reviens dans un instant. Mettez vous à table »*. Et un livre sous le bras, à pas menus, se dirige vers la charmille, gagne le vignoble et disparaît.

Au second coup, Madame de Caillavet paraît sur le seuil de la salle à manger. Elle jette un coup d'œil, mais n'entre pas. Qu'importe que son mari, son fils et plusieurs invités attendent : Monsieur France n'est pas là.

⁷⁶ Jeanne Maurice Pouquet, *le salon de Madame de Caillavet*.

« *Je vais le chercher, mettez vous à table* »

Elle part ... et ne revient pas. Par la baie vitrée, Monsieur Arman aperçoit l'ombrelle claire de sa femme qui ondule au-dessus des vignes.

Quelques minutes passent. Les coups de cloche furieux succèdent aux appels violents.

« *Servez moi* » ordonne Monsieur Arman. Les invités ne savent quelle contenance adopter. Les uns suivent l'exemple de Monsieur Arman ; les autres s'en vont à la recherche de Madame de Caillavet et de Monsieur France qui rentrent enfin sans hâte, discutant paisiblement. Monsieur de Caillavet a terminé son repas : « *Le déjeuner était très bon* ». A chaque plainte de sa femme qui décrète que les œufs sont trop cuits, le poisson détestable, la viande brûlée, il éclate de jubilation : « *C'est votre faute* ». Monsieur France, conciliant, trouve le déjeuner délicieux et c'est lui qui a raison. Car, connaissant le rite immuable des arrivées successives, le malheureux chef cuisinier s'astreint à dédoubler les plats et à les cuire à de longs intervalles.



LE FAUTEUIL, LA TABLE ET L'ENCRIER D'ANATOLE FRANCE A CAPIAN.

Après le déjeuner, Anatole France travaille dans le salon. Il y a « *son* » fauteuil, « *sa* » table, « *son* » encrier, « *ses* » plumes d'oie ; mais il n'a pas de buvard. Il n'en aura jamais. Chaque fois qu'on ira à Bordeaux, le mot buvard sera le premier sur la liste des commissions. Souvent aussi on manque de papier. Alors on glane de chambre en chambre. France se résout à écrire au dos des billets de faire-part, sur des cartes d'invitation et même dans les marges des journaux illustrés. Beaucoup de pages de ses manuscrits de « *travail* » sont griffonnées sur ces informes lambeaux. S'il semble céder au sommeil, il en sera tiré par des cris d'indignation :

« *Monsieur vous dormez : - Non Madame, je réfléchis* »

Chaque semaine on va à Bordeaux. On part le matin, on s'embarque au joli port de Langoiran, on descend doucement la Garonne, on accoste au quai de la Grave et on déjeune au « *Chapon fin* ». Ensuite, on s'en va visiter les antiquaires ou quelques-uns des beaux hôtels qui n'ont pas encore été dépouillés de leurs boiseries magnifiques par ces messieurs de Paris ou de New York. On fait quelques achats, on goûte chez Gazeaud, le pâtissier de l'Intendance

et, le plus souvent, on manque le bateau ou le train qu'on s'était promis de prendre pour le retour. Alors on revient tard à Capien pour constater qu'on a oublié l'emplette indispensable pour laquelle la veille on avait décidé « *d'aller en ville* ». Ce sera prétexte à y retourner⁷⁷.
(- Le salon de Madame de Caillavet)

Parmi les souvenirs relatifs à Capien qui reviennent le plus souvent dans la correspondance de France et dans son œuvre, il est un certain petit chemin où Madame Arman aimait à se promener :

« Allez vous au devant de la lune sur votre petit chemin comme une princesse qui fait une visite à un prince sa voisine ? Mais est ce qu'on ne vous l'a pas défait , votre petit chemin ? »

Dans une autre lettre nous lisons :

« ...le blanc a-t-il beaucoup donné et la lune est- elle sur votre petit chemin. »

Dans le « Lys rouge » il fait dire à Thérèse Martin Bellême :

A Joinville, j'ai mon chemin, un chemin plat avec la lune au bout. Elle n'y est pas tous les soirs ; mais elle y revient fidèlement, pleine, rouge, familière. C'est une voisine de campagne, une dame des environs. Je vais très sérieusement au devant d'elle par politesse et par amitié.

Quand la saison s'avanceit, il fallait quitter Capien, la petite maison des vignes. Le sentiment de mélancolie que France ressentait toujours au moment de partir se reflète dans « *la vie littéraire* » :

La pluie froide et tranquille qui tombe lentement du ciel gris frappe mes vitres à petits coups comme pour m'appeler ; elle ne fait qu'un bruit léger et pourtant la chute de chaque goutte retentit tristement dans mon cœur. Tandis qu'assis au foyer, les pieds sur les chenets, je sèche à un feu de sarments la boue salubre du chemin et du sillon, la pluie monotone retient ma pensée dans une rêverie mélancolique, et je songe. Il faut partir. L'automne secoue sur les bois ses voiles humides. Cette nuit, les arbres sonores frémissaient aux premiers battements de ses ailes dans le ciel agité, et voici qu'une tristesse paisible est venue de l'occident avec la pluie et la brume. Tout est muet. Les feuilles jaunies tombent sans chanter dans les allées ; les bêtes résignées se taisent ; on n'entend que la pluie ; et ce grand silence pèse sur mes lèvres et sur ma pensée. Je voudrais ne rien dire. Je n'ai qu'une idée, c'est qu'il faut partir. Oh ! ce n'est pas l'ombre, la pluie et le froid qui me chassent. La campagne me plaît encore quand elle n'a plus de sourires. Je ne l'aime pas pour sa joie seulement. Je l'aime parce que je l'aime. Ceux que nous aimons nous sont-ils moins chers dans leur tristesse ? Non, je quitte avec peine ces bois et ces vignes. J'ai beau me dire que je retrouverai à Paris la douce chaleur des foyers amis, les paroles élégantes des maîtres et toutes les images des arts dont s'orne la vie, je regrette la charmille où je me promenais en lisant des vers, le petit bois qui chantait au moindre vent, le grand chêne dans le pré où paissaient les vaches, les saules creux au bord d'un ruisseau, le chemin dans les vignes au bout duquel se levait la lune ; je regrette ce maternel manteau de feuillage et de ciel dans lequel on endort si bien tous les maux.

D'ailleurs j'ai toujours éprouvé à l'excès l'amertume des départs.

Le 24 octobre 1909, Pierre Loti écrit : « *j'ai eu la joie de recevoir Madame de Caillavet (en voyage avec France) dans ma tourelle de contrebandier (à Béhobie)* ».

En rentrant à Capien, elle était épuisée, très malade.

⁷⁷ Jeanne Maurice Pouquet op.cit.

A Capien le 2 janvier 1910 (10 jours avant sa mort) :

« Je rentre enfin à Paris cette semaine. Le jour en est soumis à l'envoi d'une voiture spécialement confortable. Attendez vous à me trouver assez fatiguée, mais j'espère en venir assez vite à bout »

Madame Léontine Arman de Caillavet mourut assez brusquement le 12 janvier. Auparavant, ne pouvant plus prononcer une parole, elle avait écrit sur un papier :

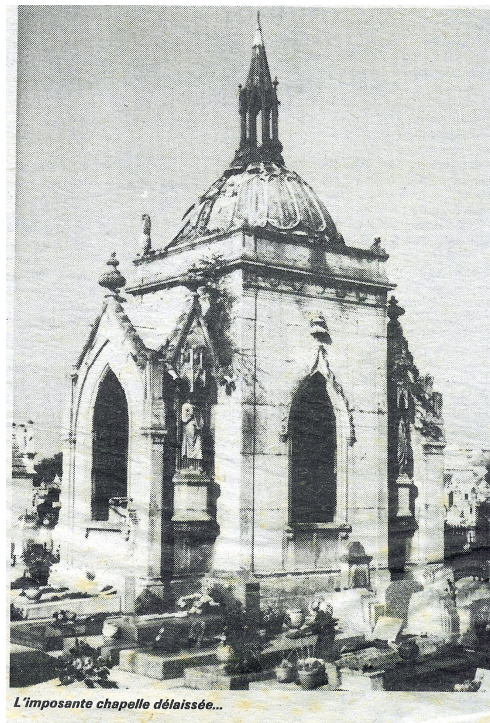
« Gaston vite, et Monsieur Fr... »

Quelques heures après sa mort France écrivit au docteur Aunis qui l'avait soignée pendant sa maladie à Capien :

Cher Monsieur Aunis

J'ai la profonde douleur de vous annoncer la mort de Madame de Caillavet qui s'est éteinte assez doucement ce matin à dix heures et demie. Durant son court séjour à Paris, elle a souvent parlé de vous, avec estime et reconnaissance. Le docteur Vidal était absent au moment de la crise finale. Il avait l'avant veille cherché, sans la trouver, la lésion, cause de la haute température qui persistait. Après cette opération notre malade avait des yeux de suppliciée.

Vous avez assez vu cette femme admirable pour sentir ce que je perds. Ma vie est finie. Je vous serre la main avec reconnaissance en souvenir des bons soins que vous avez donnés à ma grande amie.



Anatole France

Eh bien non ! Sa vie n'était pas encore finie ! Anatole France (76 ans) épousera la femme de chambre de Madame de Caillavet, Emma Laprèvotte, surnommée Mademoiselle Perfection (49 ans), le 11 octobre 1920 à Saint-Cyr-sur-Loire.

Anatole France meurt le 12 Octobre 1924. Il aura droit aux obsèques nationales.

Madame Gabrielle Faux, qui a travaillé pendant une quarantaine d'années chez Madame de Caillavet, a gardé de lui un souvenir très précis : un peu bourru par moments ; pas très facile à vivre. Il avait bon cœur.

M. Saligue, autre Capienais qui allait chercher son tabac, se souvient de lui comme d'un excellent marcheur qui aimait parcourir longuement à l'automne la campagne capianaise aux tons dorés de ses arbres au déclin et contempler depuis la terrasse le magnifique horizon sur la vallée de la Garonne.

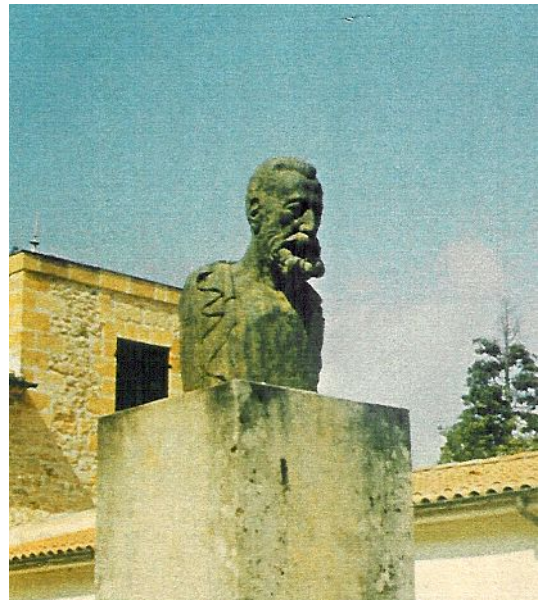
Les années ont passé. Mais le 21 septembre 1968, dans la cour du château Caillavet, le préfet Gabriel Delaunay, en présence de nombreuses personnalités, inaugura le buste d'Anatole France, œuvre du sculpteur Bourdelle. En effet, le propriétaire de l'époque, Floreal Laguens, fit cadeau à la commune de Capien de cette statue. Mais, pour qu'elle soit dans le domaine public, la commune acheta à ce propriétaire un terrain de 4 mètres carrés situé dans

la cour d'honneur. Cette décision fut prise en séance du conseil municipal le 26 mai 1968. L'extrait de délibérations stipule :

Edifié sur un terrain communal , le buste sera inaliénable et ne pourra être déplacé sous aucun prétexte, soit par le propriétaire actuel, soit par ses successeurs. Cela n'entraînant aucune obligation ni servitude de la part de la commune.

Le préfet approuva cette décision le 10 juillet 1968.

Hélas ! Ce qui n'avait pas été prévu dans cette délibération, c'était le vol. Le buste fut dérobé le 24 juillet 1996. Depuis, l'accès au château est interdit : une barrière électronique empêche toute visite. Sur le bord de la route, le panneau qui autrefois rappelait aux touristes le lieu de séjour d'Anatole France a été supprimé. Une chape de silence a recouvert le château.



Mais avant cette seconde mort de l'écrivain, il y eut une manifestation les 4 et 5 avril 1987 organisée, dans le cadre de la bibliothèque municipale, par un groupe de bénévoles. Avec le concours d'un instituteur à la retraite, Monsieur Guillaume (passionné par notre écrivain) fit une conférence. Aidé par Monsieur Michel Garaud, le salon de Madame de Caillavet fut reconstitué. Les enfants des écoles firent des dessins. Une exposition préparée par l'équipe de la bibliothèque retraça la vie et le séjour d'Anatole France à Capian. Madame Michelle Maurois fut l'invitée d'honneur. Son père, André Maurois, épousera en seconde noce, Simone, fille de Gaston de Caillavet et de Jeanne Pouquet, petite fille de Léontine de Caillavet. A partir des archives familiales, Michelle Maurois écrira deux livres : « *L'encre dans le sang* » et « *Les cendres brûlantes* » : ouvrages où elle retrace la saga de la famille de Caillavet. Tout naturellement sa place était bien parmi nous ce jour-là. Avec beaucoup d'amabilité, elle accepta l'invitation qui lui fut faite. Le déplacement dans le domaine s'effectuant en calèche, les automobilistes furent invités à garer leur véhicule à l'entrée de la propriété. Capian rendait hommage à son illustre visiteur. Ce fut la dernière manifestation.

Dans le cadre du centre François Mauriac de Malagar, Monsieur Jacques Monferrier a fait éditer une plaquette sur les sites littéraires et les maisons d'écrivains en Aquitaine. Suite au refus du responsable actuel du château (possession de la M.A.A.F.), rien ne figurera sur Anatole France. De la culture, il ne restera que la vigne.

Une dernière anecdote. Monsieur Laguens avait jugé bon de faire figurer sur les étiquettes de vin le buste d'Anatole France. Madame Michelle Maurois, dans son livre « *l'encre dans le sang* » fait remarquer :

« ...Je pense que c'est le cas unique où l'étiquette d'un cru représente le portrait de l'amant de la femme de l'ancien propriétaire ».

9^{ème} chronique : Et Bernard Clavel

Après Anatole France, après Gaston Arman Caillavet moins connu certes, auteur de « *L'habit vert* », Capian eut l'insigne honneur d'avoir comme habitant, Monsieur Bernard Clavel et son épouse, Josette Pratte, elle-même romancière.

Le 16 Juin 1992, le maire reçoit cette lettre :

Monsieur le Maire

Nous venons ma femme et moi, de prendre pied sur vos terres. Nous espérons bien avoir très prochainement le plaisir de vous rencontrer.

Après des travaux de restauration, le couple vint s'installer au « *Prieuré Sainte-Anne* », belle demeure bourgeoise dominant la vallée de Campareau et en vis à vis avec le village de Villenave-de-Rions, demeure qu'il avait acheté sur les conseils de son ami, Michel Suffran :

« J'avais beaucoup d'amis à Bordeaux qui me disaient de venir vivre ici . »

« J'espère rester ici parce que je m'y trouve bien. Les gens sont gentils et accueillants. Cela est dû aussi à la civilisation du vin. Le vigneron est intelligent et attaché à la terre ».

Et le journaliste rajoute : le romancier sait de quoi il parle puisque avant de venir à la littérature, il est passé par trente six métiers dont celui de vigneron qui lui a inspiré « *L'espagnol* »⁷⁸.

Ayant manifesté le souhait de participer à la vie locale, l'écrivain, lors des vœux du maire, fut ainsi présenté aux habitants de la commune. Le samedi 19 mars 1994, dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la bibliothèque de Capian, le téléfilm « *L'espagnol* »⁷⁹, d'après un de ses romans, fut projeté dans la salle des fêtes en présence de l'auteur. Il a participé à diverses manifestations. Le vendredi 28 mars 1997, le directeur de l'école, Monsieur Drilin, l'invita à venir rencontrer les élèves de sa classe.

En octobre 1996, il déclare : « *Dans ma vie, j'ai déménagé trente huit fois. Je suis habitué à m'adapter aux lieux. La seule fois où j'ai été aussi bien accueilli qu'ici, c'est en Suisse, dans le pays de Vaux et dans le grand nord.*

Et quand le journaliste du « *Courrier français* » lui demande le pourquoi de son installation à Capian, Bernard Clavel met en avant les conséquences d'une amitié avec un autre auteur bordelais : « *On venait de quitter la Provence parce qu'on ne vit pas là-bas si on n'est pas provençal...Et Michel Suffran nous a dit de venir dans le Bordelais.* »

C'est donc Josette Pratte, son épouse, qui a déniché ce coin de Gironde d'une exceptionnelle beauté. Elle est tombée amoureuse du site.

⁷⁸ Sud-Ouest, mardi 24 février 1994.

⁷⁹ réalisé en 1967 par Jean Prat, adapté du roman éponyme de Bernard Clavel.

« *Ce qui nous a plu, c'est cette alternance de bois, de vignes et de près, ce paysage très vallonné. Et le silence aussi précieux pour écrire* » explique l'écrivain qui avoue avoir fait quelques découvertes en arrivant à Capian.

D'abord la civilisation du vin : « *Il a fallu que je vienne ici pour retrouver le sens de l'accueil, l'ouverture, le désir que les gens de ce milieu ont de faire découvrir non seulement le vin, mais aussi le pays, d'en donner les clefs* ».

« *Ce n'est jamais facile de s'intégrer, explique Bernard Clavel. On ne veut pas avoir l'air de curieux. Ici les gens savent vous inviter, mais avec discrétion. C'est un pays où on a encore un certain respect pour l'écriture. Ce que je fais intéresse les gens d'ici, comme ce qu'ils font m'intéresse. Je marche énormément dans les alentours, et je vois comment on y travaille la vigne. On y est honnête*⁸⁰.

Son épouse, Josette Pratte, auteur de « *Et je pleure* » et de « *Les Persiennes* », termina à Capian un ouvrage qu'elle avait commencé en 1985 : « *Les honorables* ». Ce livre sera présenté le mardi 22 octobre 1996 dans les salons de la librairie Mollat à l'occasion d'un débat animé par Jean-Marie Planes. Bernard Clavel achèvera « *Cargo pour l'enfer* », roman oh ! combien d'actualité.

Bernard Clavel fut reçu à la mairie de Bordeaux, où le maire, Jacques Chaban-Delmas, lui remit le diplôme d'honneur de la ville de Bordeaux. Capian était trop petit et n'avait pas de diplôme d'honneur. Il me reste le souvenir d'une soirée chez eux à laquelle participaient Michel Suffran et Henri de Grandmaison⁸¹.

Leur valises n'étaient pas loin et le 21 décembre 1998, ils donnaient à leurs amis leur nouvelle adresse : Josette Pratte et Bernard Clavel avaient quitté Capian .

Une anecdote :

Il y a sur le territoire de la commune une ancienne carrière transformée en dépôt d'ordures. Elle a reçu des débris de toutes sortes pendant des années. Ce site peu ragoûtant a été fermé définitivement dans les années 1980, lors de la création du SEMOCTOM⁸². Malgré tout, il y avait toujours des « *bons français, bien indisciplinés* » qui continuaient à déposer des immondices, malgré les barrières, chaînes ou grosses pierres fermant le chemin d'accès. Or, l'été, principalement lors des fortes chaleurs, le gaz des matières en décomposition par l'intermédiaire de tessons de verre, prenait feu, dégageant ainsi une fumée noire et malodorante qui venait méchamment chatouiller le nez des habitants du Prieuré bâti dans la même vallée. Et régulièrement Monsieur Clavel interpellait (gentiment) la mairie pour mettre fin au sinistre. Je comprends très bien sa réaction. Mais pour mettre fin réellement au problème, il aurait fallu vider le site. Les moyens financiers de la mairie de Capian étant largement insuffisants pour faire face à une telle dépense.

Je n'ose pas penser que la fumée a été une des causes du départ de l'écrivain.

⁸⁰ Courrier français, 18 octobre 1996.

⁸¹ Tous deux écrivains. Henri de Grandmaison, directeur de la rédaction du Sud Ouest de 1987 à 1993 a été président de l'Association des écrivains de l'Ouest, membre correspondant de l'Académie de Bretagne, élu, en 1995 à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux (au fauteuil de Jacques Ellul), qu'il a présidé également.

⁸² Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Je voudrais simplement pour terminer cette chronique citer Michel Suffran, lors d'un colloque les 27 et 28 février 1998⁸³. « ...Voici une bonne trentaine d'années que je connais Bernard Clavel. A la longue, j'ai bien fini par apprendre de lui un certain nombre de choses : la constance de son amitié, sa sensibilité bourrue, son franc-parler sans concession, sa générosité sans emphase, sa promptitude raisonnée à mobiliser son énergie pour la défense des causes auxquelles il croit, contre les injustices qui le révulsent, ses indignations jupitériennes. Et plus encore, mais soigneusement caché sous des strates de pudeur, ce sentiment si rare, presque douloureux, que Giono appelait « solitude de la pitié ».

Je parle ici de l'homme Clavel, ce solide homo jurassicus à allure de trappeur que les saisons n'ont pu alourdir ni, moins encore, fléchir. Un arpenteur de chemins de travers bizarrement égaré parmi les épineux taillis des « Gendelettres », redoutable tribu à travers laquelle son intransigeance aura laissé quelques trouées mémorables (Sa démission de la confrérie Goncourt reste l'une des plus spectaculaires)⁸⁴.. ».

⁸³ organisé par l'ARDUA : Association régionale des diplômés d'Université d'Aquitaine.

⁸⁴ Michel Suffran, *Courrier français*, 27 février 1998

NUMERO SPECIAL

école publique de Capian

mars avril 1997

ENTRETIEN avec BERNARD CLAVEL



Vendredi 28 mars

Propos recueillis à Capian.

A quel âge avez-vous commencé à écrire ?

Vers les 10 ans .

Qu' est-ce qui vous a poussé à écrire ?

C' est un besoin .

Quel a été votre premier livre ?

La Cane de Barbarie .

Combien avez-vous écrit de livres ?

74 édités , mais plus en réalité .

Lequel de vos livres préférez- vous ?

Aucun , car on ne préfère pas un de ses enfants . Sentimentalement , j' aime beaucoup **Les Fruits de l' Hiver** , car c' est le portrait de mes parents .

Est-ce qu' il vous arrive de modifier le déroulement ou la fin d' une histoire au fur et à mesure que vous écrivez ?

Oui bien sûr très souvent , comme tous les écrivains .

Etes -vous satisfait après avoir écrit un livre ?

Non jamais . Ma femme est ma première lectrice . Elle me contredit souvent et j' ai recommencé 7 fois un livre à cause de cela .

Combien de temps faut- il pour écrire un livre ?

Cela dépend , un an en moyenne .

Un écrivain très sympathique.

Combien de temps écrivez-vous par jour ?

C' est variable , je me lève à 5 heures du matin pour être au travail à 6h 30 et je peux écrire à peu près tranquille la matinée , car les éditeurs ne téléphonent pas avant 10h .

Combien de fois avez-vous déménagé ?

Au moins 40 fois car je voulais trouver une maison tranquille .

Aimez vous la nature ?

Oui , car j' y trouve l' inspiration .

Aimez- vous la musique ?

Oui mon compositeur préféré est Beethoven .

Pourquoi avez-vous choisi une fin aussi triste pour la cane de Barbarie ?

D'abord car l' histoire est inspirée d' un fait réel . Une de mes canes est morte de cette façon . Puis une fin dramatique a souvent plus de succès qu' une fin heureuse .

Avec quoi écrivez-vous ?

Avec des stylos à encre . J' aime choisir mes stylos , les remplir et le contact avec une belle feuille de papier . Je ne sais pas me servir d' un ordinateur et ça ne m' intéresse pas . Cest ma femme qui tape mes textes sur son ordinateur .

Quel est votre prochain livre ?

Je ne vous le dirai pas car ce livre perdrait de son intérêt .

Avez-vous fait d' autres métiers ?

Oui , bien sûr , avant de vivre de mes livres , j' ai été : confiseur , chocolatier , manoeuvre puis polisseur dans une usine de lunettes , débardeur , bûcheron , vigneron , agent d' assurances , soldat , maquisard pendant la résistance , boulanger , artiste peintre , cuisinier pour noces et banquets , fendeur et monteur de bois , lutteur de foire , jardinier , sculpteur de lampes , peintre de décorations murales , professeur d' éducation physique dans une école libre , colleur d' enveloppes et rédacteur à la sécurité sociale , maquettiste , relieur , puis journaliste .

10^{ème} chronique : La période gallo-romaine

Je terminerai cet ouvrage par un sujet que j'aurais du aborder au début. A savoir l'origine de notre village. Il n'y a pas de document donnant à coup sûr l'étymologie de Capian : Cappius suivi du suffixe an⁸⁵. Ce qui est sûr, c'est la présence de nombreuses traces gallo-romaines : la voie entre Haux et Capian, encore présente par endroit sous une couche d'humus, et surtout la présence de « *Villae* ».

Sous les indications de Monsieur Jean Carrier de Soullignac, Marie Ange Landais entreprit en 1981 une série de fouilles au lieu-dit « *les Murailles* ». Celles-ci permettaient de découvrir la présence d'un habitat dont les assises remontent au début du premier siècle. Incendié, reconstruit et agrandi, cet habitat a donné un mobilier abondant du III^{ème} siècle ainsi que de nombreuses monnaies.

Marie-Ange Landais dans les actes du deuxième colloque de l'Entre-Deux-Mers à Créon en septembre 1989 en donne le détail suivant :

« ...8% Gallien (252-268) - 12% Claude II le Gothique (268 -270) - 80% Tétricus I et II (270 - 273) ...Toutefois une monnaie de Valentinien II (375 -392) nous amène à penser que l'habitat est définitivement abandonné lors de la grande invasion des wisigoths en 407... »

Ce site a été réoccupé pendant la période médiévale.
Avons-nous là l'origine de Capian ?

La photographie aérienne atteste de la présence d'un autre édifice se prolongeant sous le château Couteau.

Autre interrogation : la colonne de marbre réutilisée dans le chœur de l'église de Capian et provenant d'un temple gallo-romain. Où se situait ce dernier ? Sous l'église ? Bien souvent les ruines servaient de carrière de pierre pour reconstruire d'autres bâtiments.

Redeuilh⁸⁶ signale la présence à Pey de Mathan de fragments de briques à rebord (12 août 1936). Il parle de la tradition de l'existence à cet endroit d'un « *château* » et de la découverte de grandes pierres de taille vers 1930 (renseignements fournis cet année là par Messieurs Suils, père et fils).

Enfin, il existerait toujours dans ce même lieu, une « *cave* » ou une cavité sous un champ.

Comment expliquer la construction du Prieuré Saint-Loup (le plus ancien de la commune) dans cet endroit reculé et dont il ne reste plus rien.

⁸⁵ Note postérieure à l'édition originale : L'origine du nom de la commune serait l'anthroponyme gallo-romain *Capius*¹, ou plutôt *Cappius*, avec suffixe *anum*, selon Bénédicte Boyrie-Fénié (*Dictionnaire Toponymique des Communes de Gironde*, Institut occitan, Cairn, 2008) et ceux dont elle reprend l'avis, Dauzat et Rostaing, Ernest Nègre (qui préfère *Cappianus*), Jacques Astor². En occitan, la graphie du nom de la commune est identique. Ses habitants sont appelés les *Capianais*

⁸⁶ Redeuilh, *Vestiges gallo-romains et mérovingiens du canton de Cadillac-sur-Garonne*.

Marie-Ange Landais, dans les années 1980, nous a signalé la présence d'une motte féodale dans le bois de pin au dessus de « *Baracan* ». Qu'y avait-il avant ?

Je voudrais aussi signaler ces « *tegulae*⁸⁷ » que j'ai découvert au lieu-dit « *Le Télégraphe* » lorsque mon voisin a défoncé son champ pour planter de la vigne. Voilà toute une série de questions qui mériteraient des recherches et surtout des réponses.

Je pense qu'il y a là matière à d'autres chroniques.

Ainsi se termine cette quête de la vie de nos concitoyens. C'est l'histoire d'une commune si semblable aux autres, mais tellement différente dans son originalité. C'est l'histoire de Capien et de ses habitants. C'est à eux que l'on doit ces pages.

Capien, Mai 2003

⁸⁷ Les tegulae sont des tuiles gallo-romaines plates. Elles sont de forme légèrement trapézoïdales, vestiges que l'on trouve le plus souvent et le plus facilement sur les sites gallo-romains.



Carte de Belleyme

Lexique

Barade	Barrière, partie haute d'un relief.
Bedat :	Bois dont l'usage était réservé au seigneur.
Cens :	Sous l'ancien régime, redevance fixe payée en argent ou en nature au seigneur.
Cens électoral :	Quotité d'impôt qu'un individu devait payer pour être électeur ou éligible avant 1848. Electeur censitaire : qui payait le cens électoral.
Exporle :	Droit de rachat , redevance exigée en cas de mutation, soit de seigneur, soit de tenancier.
Fief :	Domaine concédé à un vassal par son seigneur.
Fouage :	Au moyen âge et sous l'ancien régime, impôt direct payé par chaque foyer.
Tauzinasse	Lieu planté de chênes.
Tenement :	Métairie dépendant d'un seigneur.

Sources

- Archives municipales.
- Archives départementales.
- Archives de la paroisse de Capian.
- Archives personnelles.
- Sud-Ouest.
- Courrier Français.
- Revue : Capian.
- C.L.E.M. « 3^{ème} colloque de l'Entre-Deux-Mers »
- C.L.E.M. « 5^{ème} colloque de l'Entre-Deux-Mers »
- René de Manthé : *La baronnie de Capian*, 1892.
- Robert Boutruche : *Histoire de Bordeaux - Bordeaux 1453-1715*.
- Jean Gallet : *Seigneurs et paysans en France*.
- Michel Garaud : *Langoiran, ancienne baronnie de l'Entre-Deux-Mers*.
- Pierre Meller : *L'armorial du bordelais*.
- Jacques Dubourg : *Les guerres de religion dans le Sud-Ouest*.
- Jeanne Maurice Pouquet : *Le salon de Madame de Caillavet*.
- Georgette Elgey : *La tyrannique Madame de Caillavet* (Le roman vrai de la 3^{ème} République).
- Michelle Maurois : *L'encre dans le sang*.
- Marie-Claire Blancquart : *Anatole France, un sceptique passionné*.
- Anatole France : *Oeuvres complètes* (la Pléiade).
- Henri Redeuil : *Vestiges gallo-romains et mérovingiens du canton de Cadillac sur Garonne*. (Revue historique de Bordeaux , tome VII ,1958).
- Hélène Sarrazin : *La fronde en Gironde*.
- Jean Marie Constant : *Les français pendant les guerres de religion*.

Remerciements

Merci à Frédéric pour sa mise en page.

Merci à Mélanie pour sa relecture.

Merci à Yvette pour sa patience.

Merci aussi :

à Monsieur l'abbé Jean Melous, pour son prêt de documents,

à Monsieur Dorian, qui m'a poussé à rédiger cet ouvrage,

à Madame Dulou, maire de Capien pour sa préface,

à Monsieur Norbert Pouvereau pour ses corrections,

au personnel des archives départementales pour leur aide.

Merci à tous ceux qui m'ont encouragé dans cette entreprise.

Daniel LATASTE

Postface

Je viens d'achever la lecture des « *Chroniques capianaises* ». Et soudain, au fil des pages, quelque chose frappe et retient l'attention, un je ne sais quoi d'impérieux mais aussi d'indéfinissable qui oblige à continuer la lecture jusqu'au bout. La qualité est là, cette réalité mystérieuse qui est le don, faite de souffle et de style, de pensée et de forme.

Chaque commune a son histoire, étonnante, insoupçonnée. L'exhumer, c'est restituer aux lieux une âme, redonner une vie à tous ceux qui l'ont forgée, qui ont joué un rôle dans son évolution.

Monsieur Daniel Lataste va permettre aux habitants de Capien et à tous les amateurs d'histoire locale, de renouer avec leurs racines historiques, à une époque où la juste valeur du patrimoine doit être plus que jamais préservée, pour que subsistent les affinités qui lient l'individu à sa région, à sa ville, à son village.

Si dans chaque partie de la France, un de ses habitants consacrait un peu de son temps à rassembler les événements qui concernent sa région natale, il en résulterait un recueil immense qui présenterait aux yeux éblouis les annales de tout un peuple, les plus complètes qui aient jamais paru dans aucun pays.

Il est, dans presque chacun des 4000 cantons de France, un homme qui s'est découvert une passion pour la vie, l'œuvre, l'histoire de l'un de ses concitoyens, ou tout simplement de son village, passion à laquelle il va consacrer le plus clair de son temps libre.

La mémoire de cet historien local est, néanmoins indispensable à tout chercheur plus ambitieux, fut-il agrégé d'histoire ou diplômé de l'école des chartes.

On aime mieux son pays quand on en connaît bien l'histoire.

Je tiens à rendre un fervent hommage à Monsieur Daniel Lataste pour ses passionnantes « *Chroniques capianaises* ».

Hervé Dorian

Président de l'association Saint - Blaise

Monsieur Jean-Claude Palissat-Bégarie
Denis Potié
Eric Villejoubert
ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage

Il a été achevé d'imprimer par COPIFAC
548, Cours de la libération
33400 Talence
le jour anniversaire de la Saint- Luc
Patron des vitriers

Dépôt légal : Octobre 2003

